Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20261019-DEL145-DE

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU

BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N° 2026-BC-034

Séance du 19 octobre 2026

Membres en exercice : 15
- Présent**s :** 11
- Votants : 11
- **Quorum atteint**

Date d'affichage de la convocation : 13 octobre 2026

Le 19 octobre 2026 à 18 h 00, le bureau communautaire – dûment convoqué le 13 octobre 2026 – s'est réuni en session ordinaire, salle multifonctions de Saint-Frégant, sous la présidence de Claudie BALCON, Présidente.

MEMBRES PRÉSENTS :
M. Pierre ABAUTRET, Mme Claudie BALCON, M. Jean-Louis BONDU, M. Xavier FRANQUES, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, M. Gérard MITCHOVITCH, M. René PAUGAM, M. Yann TOUDIC

MEMBRES REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

MEMBRES ABSENTS :
M. Louis BEAUGENDRE, M. Christophe BÈLE, M. Pierre GUIZIOU, Mme Sandra ROUDAUT

Secrétaire de séance : Philippe MASQUELIER

ASSEMBLEES : approbation du PV de la séance du 05/10/2026

Le projet de procès-verbal de la séance de bureau communautaire du 05/10/2026 a été adressé, par voie électronique, le 13 octobre 2026.
Si ce procès-verbal ne fait l'objet d'aucune observation, il est proposé aux membres du bureau communautaire de l'approuver.

Décision : Approuvé à l'unanimité

Votants	11	
Pour	11	M. Pierre ABAUTRET, Mme Claudie BALCON, M. Jean-Louis BONDU, M. Xavier FRANQUES, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, M. Gérard MITCHOVITCH, M. René PAUGAM, M. Yann TOUDIC
Contre		
Abstention		
NPPV		

Pour extrait conforme,
La Présidente

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20261019-DEL145-DE

